

Plus de 14 ans

Que se passe-t-il avec toi!!



Tes droits et obligations

Tu as maintenant le droit de décider des soins que tu souhaites recevoir dans la mesure où tu es capable de comprendre la nature, le but et les conséquences possibles de ce qui t'es proposé.

Tu es maintenant responsable de tes décisions!

Afin de donner ton consentement aux services que tu souhaites recevoir, tu as le devoir de signer ton plan d'intervention, les autorisations de communiquer des informations à ton sujets, ou tout autre document nécessitant ton consentement!



Confidentialité

Sans ton consentement nous ne pouvons contacter ton entourage. Tu as le droit de recevoir des services en toute confidentialité! Cela te permet de te confier et de parler de tes préoccupations à un professionnel afin de te guider et de te donner des conseils dans le respect de tes besoins. Tu souhaites informer tes parents des services mais tu aimerais garder confidentiel les discussions durant tes rencontres avec un professionnel? Cela est possible! Simplement nous faire part de tes désirs.

Nous croyons que tes parents sont de bons alliés dans la vie de tous les jours. Ainsi nous t'encourageons à les informer des services que tu reçois. Dans certaines situations particulières si nous avons des informations qui nous permettent de croire que tu es en danger nous pouvons briser la confidentialité, toutefois, nous t'en informerons d'abord! Si tu as des questions tu peux en parler à un intervenant de l'Équipe!

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec 

Institut Raymond-Dewar
Programme Adolescents / Jeunes Adultes et Bégaiement

Références :
www.jeuneensanté.ca
www.jeunepourjeunes.com